

APERÇU SUR LES DIRECTIVES DE CANDIDATURE BOURSE  
DU GOUVERNEMENT JAPONAIS (MEXT) POUR 2025  
(FORMATION DES ÉTUDIANTS EN ENSEIGNEMENT)

Le Japon offre des bourses aux enseignants internationaux qui souhaitent mener des recherches sur l'éducation scolaire dans des universités japonaises désignées.

L'objectif est de former des ressources humaines qui deviendront des ponts d'amitié entre le pays du bénéficiaire et le Japon.

En principe, les candidats doivent être nés le 2 avril 1990 ou après.

Les candidats doivent être diplômés d'universités ou d'écoles normales et avoir travaillé comme enseignants dans des établissements d'enseignement primaire/secondaire ou des écoles normales (à l'exclusion des universités) dans leur pays d'origine pendant une période totale de cinq ans ou plus au 1er octobre 2025.

Les candidats doivent s'assurer qu'ils retournent dans leur pays d'origine avant la fin du dernier mois de la période de bourse et reprennent leur travail d'enseignant dans leur établissement d'enseignement primaire/secondaire ou dans leur école de formation des enseignants.

Le boursier qui a terminé un cours spécifique à l'université d'accueil recevra un certificat de l'université. Veuillez noter que le but de ce programme de bourses n'est pas d'obtenir un diplôme universitaire.

L'étude/formation est mise en œuvre uniquement dans les cursus universitaires répertoriés dans le Guide des cours du programme de formation des enseignants. Ce guide des cours est disponible sur le site Web du MEXT.

La formation porte principalement sur l'administration pédagogique, les méthodes pédagogiques et la recherche sur un sujet spécialisé. Cependant, comme le contenu des cours varie selon chaque université, s'assurer de consulter le guide du cours.

La période de bourse est la période nécessaire à l'achèvement du cursus de formation de l'université d'accueil, qui doit être comprise entre octobre 2025 (ou le mois de début de la bourse) et mars 2027.